

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf, le onze avril, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Victurnien, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean DUCHAMBON, Maire de Saint-Victurnien.

Présents : Jean Duchambon, Jacques Toulemont, Marie-Cécile Simonneau, Guillaume Sarre, Laurence Beige, Stéphanie Reijasse, Jean-Michel Lacère, Pascal Béchu, Jean-Luc Boissou, Adeline Gorce, Léa Nouvel.

Absents excusés : Maud Lefebvre, Guillaume Michel, Jérôme Douady, Emmanuel Baudet, Elodie Ribot, Sandra Pédro, Isabelle Lesport.

Secrétaire de séance : J.M. Lacère.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent compte-rendu qui est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- Vote des comptes administratifs 2018
- Vote des budgets primitifs 2019
- Vote des subventions aux associations
- Questions diverses

Point sur les affaires en cours

- **Base de canoë kayak** : au budget 2019 de la POL, une subvention de 200 000 € a été votée. L'accord de la Région Nouvelle Aquitaine a été donné pour permettre le début des travaux sans attendre la validation des crédits de l'Europe. Une pose de la 1^{ère} pierre est envisagée avant la fin de l'année.
- **Chemins** : le dossier Terra Aventura a été validé par la Communauté de Communes. Dossier à suivre.
- **Ecole** : cette année encore, l'école a échappé à une éventuelle suppression de classe ... alors que plusieurs communes aux alentours ont eu, elles, cette mauvaise surprise (Oradour sur Glane, St Brice...).
- **Bibliothèque** : Stéphanie Reijasse fait un appel à bénévoles pour les 2 après midi des 29 mai et 12 juin où Christine Béchu ne sera pas disponible... A suivre.
- **RAM** : Nathalie Gantheil, en poste sur le RAM intercommunal depuis septembre 2018, va finir son contrat avant son terme car elle a été embauchée à Rochechouart. Un nouveau recrutement devra être envisagé à partir du 1^{er} juin 2019, sur une base de 8 h /semaine.

Comptes administratifs 2018

Les comptes administratifs du budget communal, de l'assainissement et du CCAS sont votés à l'unanimité. De même, les comptes de gestion proposés par le Trésorier, en adéquation avec les comptes administratifs de la commune, sont votés à l'unanimité.

Budgets primitifs 2019

| | | |
|--------------------------------|---|--------------|
| <u>Budget communal</u> : | FONCTIONNEMENT : dépenses/recettes | 1 883 426,81 |
| | INVESTISSEMENT : dépenses | 430 116,01 |
| | Recettes | 981 530,01 |
| | (section d'investissement votée en sur-équilibre) | |
| <u>Budget assainissement</u> : | FONCTIONNEMENT : dépenses/recettes | 44 977,00 |
| | INVESTISSEMENT : dépenses/recettes | 42 551,61 |
| <u>Budget CCAS</u> : | FONCTIONNEMENT : dépenses/recettes | 3 250,00 |
| | INVESTISSEMENT : dépenses/recettes | 0 |

Ces budgets sont adoptés à l'unanimité.

Taux des impôts locaux : le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux communaux des impôts locaux. Ils restent donc :

| | |
|-----------------------|---------|
| Taxe d'habitation | 14,08 % |
| Taxe foncier bâti | 21,86 % |
| Taxe foncier non bâti | 84,94 % |

Subventions aux associations COMMUNALES

| Nom de l'association | MONTANT |
|---------------------------------|------------|
| Et la moitié | 900,00 € |
| Gym volontaire | 500,00 € |
| Judo-club | 1 400,00 € |
| La petite boule St-victorniaude | 1 300,00 € |
| Club de canoë-kayak | 1 000,00 € |
| CASV Football | 1 500,00 € |
| Club canin | 600,00 € |
| Pazapas | 100,00 € |

| Nom de l'association | MONTANT |
|--|--------------------|
| Les sans-soucis | 400,00 € |
| Association parents d'élèves | 500,00 € |
| FNACA | 200,00 € |
| Familles rurales St Vict. | 1 200,00 € |
| USEP les Bleuets | 3 040,00 € |
| Amitiés Généalogiques Historiques et patrimoniales | 500,00 € |
| TOTAL GENERAL | 13 140,00 € |

Subventions aux associations extra-communales

| Nom de l'association | COMMUNE | MONTANT |
|-----------------------------|------------------------|-----------------|
| Secours Populaire | SAINT JUNIEN | 100,00 € |
| Pouce Travail | SAINT JUNIEN | 150,00 € |
| Ecole de Foot Val de Vienne | SAINT MARTIN DE JUSSAC | 400,00 € |
| Ligue des Droits de l'Homme | LIMOGES | 50,00 € |
| TOTAL | | 700,00 € |

Budget assainissement : au 1^{er} janvier 2020, la compétence « eau – assainissement » basculera obligatoirement aux communautés de communes, donc sur notre territoire à la POL de Saint-Junien. Les modalités de ce transfert ne sont pas encore fixées. A suivre.

Question diverses

- Legs Cuisinier : le Conseil donne son accord pour la vente de la maison dont la commune a hérité, sur la base d'une estimation entre 60 et 65 000 €.
- PLU : le 17 mai aura lieu une réunion de la commission afin d'étudier le futur zonage de la commune. Dans le prochain Eveil, un article sera publié expliquant les contraintes règlementaires qui pèsent sur les élus pour rendre constructibles des parcelles. De nombreuses demandes d'administrés ne pourront aboutir...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.